

JACQUELINE SAUVAGE GRACIEE : ECVF salue la décision du Président de la République

Communiqué de presse du 1^{er} février 2016

L'association ECVF – Elu.e.s Contre les Violences faites aux Femmes – salue la décision du Président de la République, François Hollande, qui a accordé à Jacqueline Sauvage une remise gracieuse de peine. Cette décision lui permettra de pouvoir formuler, dès à présent, une demande de libération conditionnelle.

ECVF salue la mobilisation de toutes les féministes et se réjouit de cette décision qui a permis de reconnaître les violences subies par Jacqueline Sauvage tout au long de sa vie.

Toutefois, l'histoire de Jacqueline Sauvage nous rappelle cruellement que la question des violences faites aux femmes reste encore un combat à mener dans toutes les sphères de la vie sociale, qu'il s'agisse du monde judiciaire, politique ou médiatique. Encore aujourd'hui, de nombreuses femmes meurent sous les coups de leur (ex)-conjoint dans l'indifférence totale et notamment médiatique.

Cela doit nous interpeller sur l'application de la loi du 9 juillet 2010, et notamment sur l'attribution des ordonnances de protection, encore trop lentes, et les places d'hébergement d'urgence, encore trop rares. Pour pouvoir porter plainte, les femmes doivent savoir qu'elles pourront être mises en sécurité rapidement. Cela doit nous interpeller également sur la possibilité de prendre en compte, en droit, le « syndrome des victimes de violences conjugales » comme le suggère le CNDF, c'est-à-dire l'état d'esprit spécifique d'une femme vivant depuis des années dans la terreur et la souffrance. Cela doit nous interpeller, enfin, sur la nécessité de développer des politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes.

C'est pourquoi l'association ECVF, regroupant des élu.e.s de tout niveau de mandat, de tout parti politique et des collectivités de tout niveau territorial, poursuit ses actions afin que tou.te.s les responsables politiques se mobilisent et participent à la mise en place d'actions concrètes de lutte contre les violences faites aux femmes : prévention auprès des jeunes, détection des cas, Téléphone Grand Danger, mise en réseau des associations de prise en charge, ... L'histoire de Jacqueline Sauvage nous rappelle notre devoir d'agir.

ECVF – Elu/es Contre les Violences faites aux Femmes

Tour Mantoue – 9, villa d'Este 75013 Paris

Tel : 01 44 24 54 80

Fax : 09 58 94 54 80

Courriel: contact@ecvf.fr – Site : <http://ecvf.fr>

Organisme de formation pour élu/es, agréé par décisions ministérielles depuis février 2009